

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 6 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<p><u>Date de convocation,</u> 31 mars 2023</p> <p><u>Date de publication</u> <u>sur le site internet de la</u> <u>ville,</u> 13 avril 2023</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice 29 Présents 23 Votants 28</p>	<p><u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.</p> <p><u>Procurations :</u> Mme Mireille BAUDRY à M. LE GAFFRIC, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Sylvain HEMARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme CIVES.</p> <p><u>Excusée :</u> Mme Fanny GENET-LACAILLE</p>
---	---

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-038	Vote des budgets primitifs 2023 Budget annexe – Friches industrielles
------------	--

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif 2023 des friches industrielles, par chapitre, qui s'équilibre en hors taxes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	8 353,00 €
	Recettes	8 353,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	131 500,14 €
	Recettes	131 500,14 €

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le budget primitif 2023 des friches industrielles (voté par chapitre),
- De l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2023 des friches industrielles et l'autorise à signer tout document à intervenir.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Bastien CORITON



Bastien Coriton

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET

Didier Boquet